

**L'ILE AUX CORSAIRES, UN INTÉRESSANT SITE
CALAMINAIRE AUX PORTES DE LIÈGE (BELGIQUE).
APERÇU ET MISE À JOUR DE SA BIODIVERSITÉ**

par

Pascal HAUTECLAIR (*)

Introduction

Situé aux portes de Liège, sur l'ancienne commune d'Angleur plus précisément (actuellement Liège), le site de l'Ile aux Corsaires constitue un patrimoine biologique important, aujourd'hui reconnu et protégé. L'origine de son nom reste assez floue. Certains disent que ce sont les enfants qui jouaient aux pirates sur le site qui lui donnèrent son nom, d'autres prétendent qu'un sentier nommé «Sentier du Méchant Homme» traversait le site à l'époque où le Canal de l'Ourthe n'existait pas encore.

Première réserve naturelle urbaine de Natagora en région liégeoise, occupant une surface d'environ 2 ha, l'Ile aux Corsaires est localisée juste en aval de la confluence de l'Ourthe et de la Vesdre. Elle est entourée au nord par l'Ourthe et au sud par le Canal de l'Ourthe, qui a participé au développement industriel de la région. Le RAVeL 1 Est, l'un des plus fréquentés de Wallonie, longe directement la réserve, assurant une visibilité importante de celle-ci au grand public. De plus, le complexe commercial de Belle-Ile est situé à seulement quelques centaines de mètres du site. Enfin, l'usine Umicore, anciennement la Vieille Montagne, se trouve juste en face de la réserve, de l'autre côté du Canal de l'Ourthe. Comme nous le verrons, c'est cette industrie qui est à l'origine du site. La figure 1 représente sur carte topographique ces différents élé-

(*) Natagora asbl, rue Fusch, 3, B-4000 Liège (Projet Interreg IIIa «Pays des terrils»).

ments. La figure 2 est, quant à elle, une photo aérienne prise par hélicoptère en mars 2007.

Quand le crassier devient réserve...

Le site de l’Ile aux Corsaires (IFBL F7.43.22) trouve son origine dans les activités de la Vieille Montagne. Au 19^{ème} siècle, l’endroit servait de dépôt pour les scories résultant des processus thermiques de fabrication du zinc (Brouckmans, com. pers.). Ainsi, l’Ile aux Corsaires n’était rien de plus qu’un crassier industriel ayant la forme d’un terril. A la fin du 19^{ème} siècle, le crassier a été abandonné et une partie des scories a été réutilisée pour les fondations de routes et de voies ferrées. Ainsi, durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, le site abandonné est devenu une aire de jeu pour les jeunes du coin, qui venaient y faire du vélo, du motocross... Des décharges sauvages y ont aussi vu le jour.

Toutefois, les naturalistes ont vite remarqué l’intérêt biologique majeur du site. LAMBINON (1959), lors d’une prospection réalisée le 6 juin 1959 par la Société Botanique de Liège, décrit brièvement l’intérêt de la pelouse calaminaire qui s’y développe. Il signale la plupart des plantes calaminaires qu’on y trouve aujourd’hui ; il mentionne en plus que J. Damblon y aurait vu antérieurement *Minuartia verna* var. *hercynica*, jamais retrouvé. Il note aussi la présence, parmi les ligneux, de *Ptelea trifoliata*, qui aurait été observé beaucoup plus anciennement par R. Roncart et qui est maintenant bien naturalisé. Les scories accumulées sur le site présentent de hautes concentrations en métaux lourds et en particulier en zinc. Ceci a permis la colonisation du site par des plantes typiques de la pelouse calaminaire. Ainsi donc l’Ile aux Corsaires se présente comme une halde calaminaire dite secondaire (GRAITSON, 2005a), car les matériaux la constituant ont été apportés par l’homme (scories). Depuis l’Ile aux Corsaires, on peut apercevoir, au sud, un site calaminaire primaire, la Pelouse de la Diguette surplombant l’ancienne galerie de la Mine de la Diguette située le long de la route reliant Angleur à Tilff et qui trouve son origine dans l’affleurement en surface du sol d’une veine de minerais au niveau du lambeau de poussée de Streupas (CALEMBERT & al., 1974). Au nord du site, le regard découvre, sur Grivegnée, le Thier de la Croix, qui est un site tertiaire, en raison de sa contamination par les fumées de la Vieille Montagne. La vallée de l’Ourthe à Angleur-Chênée constitue ainsi l’unique localité de Wallonie où sont présents les trois types de pelouses : primaires, secondaires et tertiaires (GRAITSON, 2005a). La reconnaissance

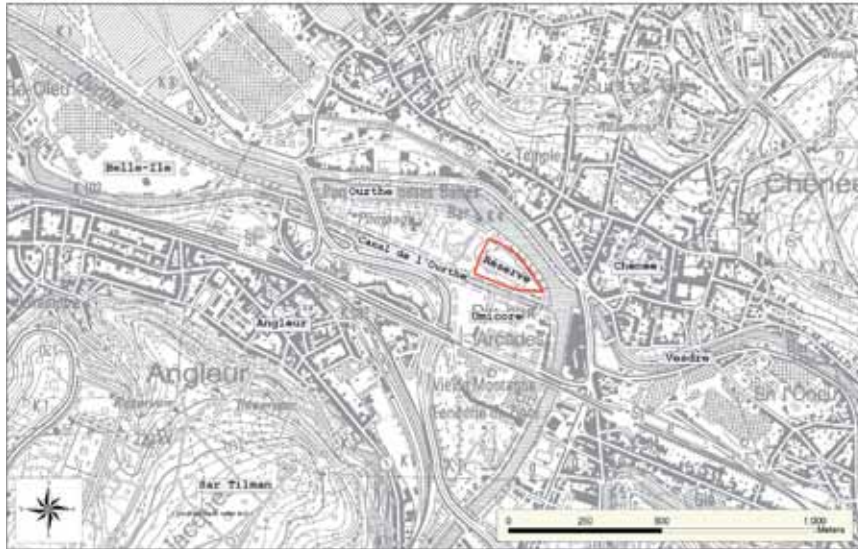


FIG. 1. — Localisation topographique de la réserve naturelle de l’Ile aux Corsaires et des particularités locales périphériques.



FIG. 2. — Photo aérienne du site prise en mars 2007 en hélicoptère (photo de D. Ramu).

de cet habitat devient effective grâce au programme européen Natura 2000, qui assure une protection aux habitats et aux espèces menacés en Europe. L'Île aux Corsaires et les berges du canal de l'Ourthe font partie de l'unité Natura 2000 dénommée «Vallée de l'Ourthe entre Comblain-au-Pont et Angleur» (code : BE33014).

(<http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibwn2005des.pl?CODE=BE33014>)

En 2005, Umicore contacte Natagora afin de mettre en place une gestion efficace du site menacé par les pressions humaines sans cesse en augmentation (motocross, décharges, projets d'urbanisation...). C'est ainsi qu'en février 2005, une convention entre les deux partenaires a pu s'établir. Cette convention confie à Natagora la gestion du site, Umicore en restant propriétaire. Durant l'été 2005, des aménagements pris en charge par Umicore ont été effectués sur le site : pose d'une clôture, réalisation d'un caillebotis en bois, installation de deux panneaux informatifs et de bancs. Ces aménagements ont pour objectifs de contrôler l'accès au site par les riverains et d'empêcher la pratique du motocross, du VTT et des autres activités de loisirs susceptibles d'altérer la pelouse calaminaire. De plus, des visites guidées et des animations ont lieu régulièrement sur le site (cfr. Accès et éducation du public) afin d'expliquer aux publics la démarche en cours sur le site.

La flore de l'Île aux Corsaires

L'intérêt majeur du site réside avant toute chose dans le développement de la pelouse calaminaire appartenant à l'alliance du *Violion-calaminariae*. Cette pelouse ouverte se caractérise par deux grandes catégories de plantes : les *métallophytes* et les *pseudométallophytes* (LAMBINON & AUQUIER, 1964). Les métallophytes, c'est-à-dire les taxons qui ne peuvent se développer que sur des sols enrichis en métaux lourds, sont représentées sur le site par *Viola calaminaria*, *Armeria maritima* subsp. *halleri*, *Silene vulgaris* var. *humilis* et *Thlaspi caerulescens* subsp. *calaminare*. L'Île aux Corsaires représente d'ailleurs le site wallon où les densités en *Armeria maritima* subsp. *halleri* (fig. 3) sont les plus élevées. Aucune de ces plantes ne semble être indigène sur le site (JORTAY, 1984), ce qui est normal dans un site «secondaire». Enfin, nous signalerons aussi la présence d'une mousse et d'un lichen calaminaires rencontrés sur les gros amas de scories ; il s'agit respectivement de *Scopelophila cataractae* (A. Sotiaux & A. Vanderpoorten, com. pers.) et de *Stereaulon nanodes* (LAMBINON, 1964). Les pseudométallophytes, c'est-à-dire les plantes se

développant indifféremment sur des sols contenant ou non des métaux lourds, sont principalement représentées par *Rumex acetosa*, *Campanula rotundifolia*, *Agrostis capillaris* et *Arrhenatherum elatius*. Localement, on peut rencontrer des espèces comme *Buddleja davidii* et *Robinia pseudoacacia*, ligneux exotiques, qui s'ils ne sont pas contrôlés pourraient envahir la pelouse calaminaire. Echappé du Parc de la Vieille Montagne et naturalisé sur la réserve, on rencontre plusieurs pieds de *Ptelea trifoliata*, espèce ornementale de la famille des Rutacées, dont le fruit ressemblant à celui du genre *Ulmus* lui a valu le nom vernaculaire d'Orme de Samarie.

En comparaison avec les haldes calaminaires de la région de Plombières et de La Calamine, la composition floristique de la pelouse calaminaire de l'Île aux Corsaires présente des différences significatives (e.a. GRAITSON, 2005a). Ainsi, quelques espèces rencontrées dans les haldes du nord-est de la Wallonie font défaut ou presque sur le site. C'est le cas par exemple de *Festuca ovina* subsp. *guestfalica*, qui est de loin l'espèce la plus abondante sur les sites de Plombières et de La Calamine, au point de se comporter comme une plante dominante au détriment des autres métalphytes. Sur l'Île aux Corsaires, deux petites plages en peuplement presque pur de cette fétuque (1) ont été identifiées en mai 2007. C'est là une donnée importante puisque ce taxon n'est connu d'aucun site de la région d'Angleur-Chênée (pas d'échantillons de cette provenance dans le riche matériel de l'herbier de l'ULG). Alors comment expliquer la reconnaissance récente de cette fétuque ? Ou bien celle-ci avait été méconnue dans les inventaires réalisés dans le passé ; cela n'a rien d'in vraisemblable en ce qui concerne le bref relevé fait par Lambinon en 1959, époque où la taxonomie de ce groupe de *Festuca* était encore balbutiante dans nos régions. Par contre, ce serait plus surprenant en ce qui concerne les données de GRAITSON (2005a). Ou alors il s'agit bien d'une acquisition récente. Un transport naturel par anémochorie ou zoochorie est assez peu vraisemblable, mais peut-on vraiment écarter l'hypothèse

(1) Découverte par P. Hauteclair, déterminée par J. Lambinon et confirmée par R. Portal, spécialiste du genre *Festuca*. Il reste cependant que la taxonomie de cette fétuque demeure controversée : faut-il la rapporter à *Festuca ovina* subsp. *guestfalica*, c'est-à-dire une pseudométalphyte, ou bien faut-il la considérer comme un taxon propre aux sols calaminaires, nommé alors éventuellement *F. guestfalica* subsp. *calaminaria* (LAMBINON 2005 : 42) ? La question reste à débattre.

d'un apport de semences aux chaussures d'un botaniste visitant les divers sites calaminaires de Wallonie ? L'étroite localisation de cette fétuque sur le site pourrait plaider en faveur d'une apparition récente de cette plante calaminaire pionnière. A La Calamine, on rencontre aussi une autre plante calaminaire rarissime qui n'est plus connue que de deux localités en Belgique (Theux et La Calamine), *Minuartia verna* var. *hercynica*, absent de nos jours de la réserve d'Angleur. Enfin, la dernière métallophyte connue de notre pays, *Cochleria pyrenaica*, n'est connue que d'une station belge, dans le vallon du Lontzenerbach. Plusieurs pseudométallophytes répandues dans les pelouses calaminaires du nord-est de la Wallonie ne sont pas signalées dans la réserve. C'est le cas entre autres de *Thymus pulegioides* et *Polygala vulgaris*. On notera pour terminer l'absence dans les pelouses calaminaires belges d'une crucifère pseudométallophile répandue dans quelques pelouses calaminaires du nord de la France, *Cardaminopsis halleri*. Cette espèce a pourtant été signalée à peu de distance de l'Ile aux Corsaires, dans le vallon de Renory, près du Sart Tilman, dans une chênaie silicicole (DUVIGNEAUD, 1976) ; elle a été retrouvé en 2007 dans le parc privé de l'abbaye de Beaufays situé à seulement 6 km à vol d'oiseaux de l'Ile aux Corsaires (com. J. Lambinon, 2007).

Dans la réserve, on note un milieu assez atypique constitué par un «bois calaminaire», dans lequel la flore calaminaire subsiste bien sous les ligneux avec toutefois une augmentation marquée de *Thlaspi caerulescens* subsp. *calaminare*, qui affectionne plutôt les lieux ombragés et les lisières forestières, et une réduction importante d'*Armeria maritima* subsp. *halleri*, franchement héliophile.

La strate ligneuse est particulièrement diversifiée puisqu'on y rencontre *Betula pendula*, *Fagus sylvatica*, *Tilia* × *europaea*, *Acer platanoides*, *Sambucus nigra*, *Ligustrum vulgare*, *Malus sylvestris* subsp. *mitis*, *Salix caprea*, *Quercus robur*... En sous-bois, à côté des métallophytes, on rencontre des espèces forestières comme *Epipactis helleborine*, la seule orchidée du site, ou encore *Brachypodium sylvaticum*.

Terminons cet aperçu botanique en précisant que plus de 150 espèces de plantes vasculaires ont été identifiées sur le site, tous milieux confondus, au cours des inventaires floristiques réalisés dans le cadre du Projet européen Interreg IIIa Pays des Terrils. En effet, une partie de la réserve est occupée par des milieux plus anthropisés comme un bois à *Robinia pseudoacacia*, une friche herbeuse ou encore des remblais minéraux issus des dépôts de scories du site Umicore d'Angleur. Beaucoup de ces végé-

taux sont des espèces pionnières, ubiquistes ou rudérales, comme *Clematis vitalba*, *Papaver dubium*, *Chenopodium album*, *Valerianella locusta*, *Linaria vulgaris*, *Artemisia vulgaris*, *Matricaria maritima* subsp. *inodora*, *Chaenorrhinum minus* ou encore *Tussilago farfara*. Plusieurs plantes exotiques à caractère invasif plus ou moins marqué sont présentes dans les bois ou dans les milieux rudéralisés, comme *Senecio inaequidens*, *Fallopia japonica* ou encore *Mahonia aquifolium*. Sur les remblais frais et ombragés, on peut aussi noter *Asparagus officinalis*. Parmi toutes ces espèces, on rencontre plusieurs reliques des forêts rivulaires, comme *Stachys palustris*, *Carex pendula*, *Bidens tripartita*, *Humulus lupulus*, *Solanum dulcamara*, *Campanula trachelium*. Celles-ci, occasionnelles sur le site, s'épanouissent sur les berges du Canal de l'Ourthe et de l'Ourthe. Elles peuvent aussi témoigner du passé marécageux de l'Ile, puisque la plupart de ces plantes se cantonnent dans le bois frais à robinier.

L'entomofaune de l'Ile aux Corsaires

Depuis la création de la réserve, divers travaux ont été menés afin d'inventorier l'entomofaune du site. On citera plus particulièrement les études de GRAITSON & al. (2005) sur les papillons et les orthoptères, le mémoire de VASSART (2006) sur les orthoptères et les inventaires Natagora du Projet Interreg IIIa Pays des Terrils sur les coccinelles et les abeilles solitaires (PAYS DES TERRILS, 2007a). Des observations ponctuelles de divers naturalistes, en particulier du Cercle des Entomologistes Liégeois (CEL), ont également été réalisées.

Les lépidoptères rhopalocères

Seize espèces de lépidoptères rhopalocères ont déjà été observées sur le site. Le tableau 1 synthétise les observations effectuées par différents auteurs. Les inventaires réalisés par GRAITSON & al. (2005) s'étalent entre 1997 et 2003, alors que ceux effectués par Natagora (PAYS DES TERRILS, 2007a) correspondent aux années 2006 et 2007.

Parmi les espèces remarquables, on citera *Issoria lathonia* (fig. 4), espèce migratrice et protégée en Wallonie, dont la plante hôte de la chenille sur le site est *Viola calaminaria* (ERTZ & GRAITSON, 2001). La population sur le site semble d'ailleurs être en augmentation depuis la limitation de l'accès du public et une gestion plus écologique du parc de la

TABLEAU 1. — Liste des espèces de lépidoptères rhopalocères connues sur le site. Les codes utilisés dans la colonne Abondance ont les significations suivantes : R : moins de 5 individus observés lors d'une année - C : entre 5 et 10 individus observés lors d'une année - CC : plus de 10 individus observés lors d'une année.

Espèce	Abondance
<i>Aglais urticae</i>	R - C
<i>Anthocharis cardamines</i>	R
<i>Colias crocea</i>	R - C
<i>Cyaniris semiargus</i>	R
<i>Inachis io</i>	R
<i>Issoria lathonia</i>	C - CC
<i>Lasiommata megera</i>	R
<i>Lycaena phleas</i>	CC
<i>Papilio machaon</i>	R - C
<i>Pieris brassicae</i>	C
<i>Pieris napi</i>	CC
<i>Pieris rapae</i>	C
<i>Polygonia c-album</i>	R
<i>Polyommatus icarus</i>	R
<i>Vanessa atalanta</i>	C
<i>Vanessa cardui</i>	C - CC

Vieille Montagne, composé aussi en partie de pelouses calaminaires à *Viola calaminaria*, jouxtant de peu la réserve. Depuis quelques années, les premiers individus observés apparaissent au début d'avril, laissant supposer que les chrysalides (et/ou les chenilles ?) survivent dorénavant à nos hivers de plus en plus doux. Mais sur le site, l'espèce la plus abondante est de loin *Lycaena phleas* qui trouve à profusion la plante nourricière pour sa chenille, le pseudométagallophyte *Rumex acetosa*. En 2007, le premier exemplaire de ce joli petit papillon plutôt estival a été observé le 31 mars !

Les inventaires réalisés par Natagora (PAYS DES TERRILS, 2007a) ont permis de découvrir trois espèces non encore signalées sur le site par GRAITSON & al. (2005). Il s'agit d'*Anthocharis cardamines*, d'*Inachis io* et de *Polygonia c-album*. Ces trois espèces ne semblent toutefois pas très abondantes, puisque seul un ou deux individus sont notés. Par contre, *Cyaniris semiargus* et *Lasiommata megera*, signalés par les mêmes auteurs, n'ont plus été revus. Ces deux espèces connaissent des régressions assez marquées en Wallonie.

Enfin, nous signalerons que, dans son ensemble, l'île aux Corsaires présente une diversité en papillons de jour plus basse que les principaux



FIG. 3. — *Armeria maritima* subsp. *halleri* est une métallophyte typique des pelouses calaminaires qui connaît sur le site des densités remarquables (photo de P. Hauteclair).

FIG. 4. — *Issoria lathonia* est le papillon emblématique de la réserve qui trouve, en abondance sur le site, la plante nourricière de sa chenille, *Viola calaminaria* (photo de P. Hauteclair).

sites calaminaires de la province de Liège. En effet, 31 espèces sont notées au Rocheux (Theux), 28 espèces à La Rochette (Prayon) et 25 espèces à Bleiberg (Plombières) (GRAITSON & al., 2005). On notera en particulier l'absence de *Clossiana selene*, un autre papillon qui, comme *Issoria lathonia*, utilise *Viola calaminaria* comme plante hôte pour sa chenille. Cette diversité plus faible sur le site d'Angleur s'explique aisément d'une part par la taille restreinte de celui-ci et d'une autre part l'environnement local particulièrement urbanisé.

Les orthoptères

Un second groupe, celui des orthoptères, a bénéficié d'inventaires assez exhaustifs. Douze espèces de criquets et de sauterelles ont déjà été observées sur le site. Le tableau 2 synthétise les observations effectuées par différents auteurs. Les inventaires réalisés par GRAITSON & al. (2005) s'étalent entre 1997 et 2003, le mémoire de VASSART (2006) a été réalisé

TABEAU 2. — Liste des espèces d'orthoptères connues sur le site.
Les codes utilisés dans la colonne Abondance ont les significations suivantes : R : quelques individus - C : plus d'une dizaine d'individus - CC : des dizaines d'individus.

Espèce	Abondance
<i>Chorthippus biguttulus</i>	C - CC
<i>Chorthippus brunneus</i>	C - CC
<i>Chorthippus parallelus</i>	R
<i>Chrysochraon dispar</i>	R
<i>Conocephalus discolor</i>	R
<i>Gomphocerripus rufus</i>	R
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	R
<i>Oedipoda caerulescens</i>	CC
<i>Omocestus rufipes</i>	R
<i>Phaneroptera falcata</i>	R
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	R
<i>Tettigonia viridissima</i>	R

en été 2005 et les inventaires réalisés par Natagora (PAYS DES TERRILS, 2007a) correspondent aux années 2006 et 2007.

Les inventaires montrent que trois espèces sont nettement dominantes sur le site. Parmi celles-ci, on rencontre *Oedipoda caerulescens* (fig. 5), seul criquet protégé en Wallonie. Sa distribution en Belgique montre que les densités les plus importantes se rencontrent au littoral, en Lorraine et dans les trois anciens bassins miniers (Hainaut, Liège et Campine limbourgeoise) (DECLLEER & al., 2000). Ces régions se caractérisent toutes par des paysages ouverts à végétation rase et thermophile. L'espèce apprécie particulièrement les sites créés par l'homme, comme les terrils, les voies ferrées ou les carrières. En région liégeoise, les inventaires réalisés dans le cadre du Projet Interreg Pays des Terrils ont confirmé ce fait, puisque plusieurs terrils ouverts ont montré des densités remarquables pour cette espèce (le Gosson à St-Nicolas, Blegny-Mine, Basse Ransy Nord à Chaudfontaine...). Mais les inventaires ont aussi confirmé qu'il s'agit d'une espèce pionnière qui souffre rapidement du reboisement spontané de ces stations. L'abandon de nombreux sites créés par l'homme comme les terrils ou les voies ferrées désaffectées entraîne inéluctablement un reboisement qui conduit à la disparition de l'espèce. Les deux autres espèces rencontrées en abondance sur l'île aux Corsaires appartiennent au genre *Chorthippus* ; il s'agit de *C. biguttulus* et de *C. brunneus*, très répandus sur notre territoire et supportant une large gamme de facteurs écologiques.



FIG. 5. — Dans les pelouses calaminaires rases et thermophiles de la réserve, *Oedipoda caerulescens* trouve sur le site un habitat propice pour son développement (photo de D. Ramu).

Le travail de VASSART (2006) montre que la distribution des orthoptères sur la réserve est loin d'être homogène. On peut en réalité distinguer deux zones sur le site : le plateau calaminaire à végétation éparse et les flancs calaminaires à végétation dense. Le premier compte peu d'espèces en raison des conditions microclimatiques extrêmes et de la densité faible en graminées. Les espèces rencontrées sont dominées par *Oedipoda caerulescens* et *Chorthippus brunneus*. C'est également dans ce milieu que *Myrmeleotettix maculatus* a été signalé par GRAITSON & al. (2005). Ce criquet, aux extrémités antennaires dilatées, est également une espèce pionnière, comme *Oedipoda caerulescens*. Il recherche surtout les lieux très secs à végétation basse et ouverte. Il s'agit d'un insecte commun en Campine, au littoral et en Ardenne, mais qui semble rarissime dans la région limoneuse (COUVREUR & GODEAU, 2000). Il est toutefois fréquent sur les pelouses calaminaires (GRAITSON & al., 2005). Sur les flancs, comprenant de nombreuses graminées, on peut rencontrer presque toutes les espèces observables sur le site. Parmi celles-ci, on notera *Conocephalus discolor*. C'est là une mention assez intéressante puisque dans l'atlas de

DECLLEER & al. (2000), cette sauterelle n'est signalée qu'à l'ouest du pays, sans être encore mentionnée en province de Liège. Les inventaires réalisés dans le cadre du Projet Pays des Terrils ont également permis de découvrir plusieurs stations liégeoises pour l'espèce, comme sur le teruil du Gosson à St-Nicolas, le teruil du Champ d'oiseaux à Flémalle, le teruil de Blegny-Mine... En 2007, la poursuite des inventaires entomologiques par Natagora sur des terrils allemands et hollandais a permis de découvrir l'espèce sur les terrils Wilhelmina (Landgraaf - Pays-Bas), Adolf (Herzogenrath - Allemagne) et Carl-Alexander (Baesweiler - Allemagne). On soulignera aussi que dans leur étude, COUVREUR & GODEAU (2000) constatent qu'en Famenne cet orthoptère est un des plus communs. Cette espèce méridionale est en expansion dans toute l'Europe depuis les années 80 et ce probablement suite à la succession d'étés relativement chauds. Enfin, on soulignera aussi la présence de *Gomphocerripus rufus*, observé par VASSART (2006). Cette espèce, nouvelle pour le site, ne semble pas abondante et préfère les stations plus embroussaillées à proximité des zones boisées. Ce criquet est particulièrement rare en Wallonie, puisque les principales populations se cantonnent en Calestienne (vallée du Viroin), Lorraine et Fagne-Famenne. L'espèce semble néanmoins en expansion selon l'atlas de DECLLEER & al. (2000).

Les coccinelles

Le dernier groupe à avoir été étudié en détail est celui des coccinelles. Seuls les *Coccinellidae* des sous-familles suivantes ont été pris en compte : *Chilocorinae*, *Coccinellinae* et *Epilachninae*. Il s'agit en fait des familles de macro-coccinelles décrites dans la clé d'identification réalisée par BAUGNÉE & BRANQUART (2000). Ces relevés ont été effectués lors de la campagne d'inventaires biologiques des terrils du Projet Interreg Pays des terrils (PAYS DES TERRILS, 2007a). Nous renvoyons le lecteur intéressé à l'article publié par DERUME & HAUTECLAIR (2007) qui présente les résultats d'inventaires des coccinelles sur les terrils des régions liégeoise et hennuyère. Sur le site, treize espèces de coccinelles ont été observées. Le tableau 3 synthétise les observations réalisées par Natagora (PAYS DES TERRILS, 2007a) au cours des années 2006 et 2007.

Sur les treize espèces rencontrées sur le site, près de la moitié sont communes à très communes. Parmi elles, on peut distinguer les ubiquistes que sont *Adalia bipunctata*, *Coccinella septempunctata* et *Harmonia axyridis*, les forestières que sont *Halysia sedecimguttata* et

TABLEAU 3. — Liste des espèces de coccinelles connues sur le site.
Les codes utilisés dans la colonne Abondance ont les significations suivantes : R : moins de 5 individus - C : une dizaine d'individus - CC : plus d'une dizaine d'individus.

Espèce	Abondance
<i>Adalia bipunctata</i>	C - CC
<i>Adalia decempunctata</i>	R
<i>Calvia decemguttata</i>	R
<i>Calvia quatuordecimguttata</i>	C
<i>Coccinella septempunctata</i>	CC
<i>Coccinella undecimpunctata</i>	R
<i>Halyzia sedecimguttata</i>	C
<i>Harmonia axyridis</i>	CC
<i>Hippodamia variegata</i>	R
<i>Oenopia conglobata</i>	R
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	R
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	C
<i>Subcoccinella vigintiquatuorpunctata</i>	CC
<i>Coccinula quinquepunctata</i>	espèce supplémentaire

Calvia quatuordecimguttata et enfin les spécialistes représentées par *Psyllobora vigintiduopunctata*, coccinelle mycophage, et *Subcoccinella vigintiquatuorpunctata*, espèce phytophage des caryophyllacées. Nous soulignerons en particulier la présence de *Subcoccinella vigintiquatuorpunctata* (fig. 6), peu commun. Ainsi dans le cadre du Projet Interreg «Pays des terrils», cette coccinelle se montre rarissime sur les terrils charbonniers ; par contre sur les haldes calaminaires, elle peut former de grosses populations comme c'est le cas à Plombières (Réserve naturelle Ardenne & Gaume) et à La Calamine (Halde du Casino). Cette coccinelle fréquente les pelouses calaminaires et est rencontrée plus particulièrement sur *Silene vulgaris* var. *humilis*. Notons qu'elle est liée aussi à des biotopes beaucoup plus frais puisqu'elle a été fréquemment observée dans des forêts rivulaires (surtout des aulnaies) où abondait *Silene dioica*. Ainsi, cette coccinelle est particulièrement commune le long de la Gueule en périphérie de la Halde du Casino. Donc, plus que le milieu, elle semble inféodée à la présence des caryophyllacées (GT COCCINULA, 2006). Parmi ces espèces communes, nous terminerons en attirant l'attention sur la prolifération d'*Harmonia axyridis*. Cette coccinelle, introduite en Belgique à la fin des années 90 dans le cadre de la lutte biologique, est en passe de devenir l'espèce la plus commune du territoire, au détriment de ses cousines indigènes (DERUME & HAUTECLAIR, 2007). Les inventaires réalisés dans le cadre du Projet Pays des Terrils montrent



FIG. 6. — *Subcoccinella 24-punctata*, ici une chrysalide et un adulte, est une coccinelle inféodée aux caryophyllacées, dont elle se nourrit. Dans la réserve, on la rencontre en quantité sur *Silene vulgaris* var. *humilis* (photo de P. Hauteclair).

qu'elle se positionne comme dominante en région hennuyère et comme troisième espèce dominante en région liégeoise, où elle s'apprête à devancer *Halyzia sedecimguttata* ! L'étude sur les terrils a également montré que, généralement, là où *Harmonia axyridis* est abondant, les densités des petites espèces indigènes sont assez faibles. Cela s'explique probablement par la prédation d'*Harmonia axyridis* sur les larves et chrysalides de ces petites coccinelles. Actuellement, c'est *Adalia bipunctata* qui semble souffrir le plus de cette compétition.

Parmi les coccinelles peu communes sur le site, deux espèces aphidiophages méritent une attention particulière. Il s'agit d'abord de *Coccinula undecimpunctata* qui semble totalement absent en Ardenne et en Lorraine, mais peut être commun dans les autres régions du pays (GT COCCINULA, 2006). Les inventaires réalisés sur les terrils hennuyers et liégeois en 2006 n'ont pas permis de trouver cette coccinelle, ce qui démontre sa relative rareté. L'espèce a été par contre rencontrée sur la halde calaminaire de Plombières (PAYS DES TERRILS, 2007b). Enfin, nous

soulignerons la présence d'*Hippodamia variegata*, dont deux individus en accouplement ont été observés en mai 2007. Cette espèce est habituellement considérée comme commune et à large distribution, profitant de l'anthropisation du paysage (GT COCCINULA, 2006). Pourtant les relevés sur les terrils hennuyers et liégeois ont montré qu'elle était absente de nombreux sites où elle était susceptible d'être présente (friche et pelouse).

Enfin, *Coccinella quinquepunctata*, espèce pionnière appréciant les zones thermophiles avec peu de végétation, a également été observée sur le site (P. Wegnez, com. pers.).

Autres groupes entomologiques

A côté des inventaires détaillés ci-avant, des relevés plus ponctuels de coléoptères, odonates, hémiptères, hyménoptères... ont été effectués. Le tableau 4 rassemble ces diverses observations.

Les hyménoptères constituent un groupe très intéressant sur le site, en particulier en ce qui concerne les abeilles solitaires qui trouvent là un sol friable propice pour le creusement de leurs galeries. Parmi toutes les espèces observées, *Colletes cunicularius* figure parmi les plus communes. C'est l'une des premières abeilles à voler à partir du mois de mars. On rencontre aussi de nombreuses «abeilles coucou» qui parasitent les nichées des andrènes, osmies et autres abeilles fouisseuses. On citera en particulier le groupe des *Nomada*, représenté sur le site par au moins 4 espèces.

Parmi les autres espèces mentionnées dans le tableau 4, on mettra en évidence la punaise *Prostemma guttula*, découverte en été 2006 par DETHIER (2006). Il s'agit de la station la plus septentrionale pour cette espèce méridionale, dont la répartition en Belgique est très fragmentée. C'est ainsi qu'au cours des quinze dernières années, elle n'a été observée que six fois, toujours dans des stations xérothermiques (Montagne St-Pierre, Corphalie, Chokier).

Au printemps 2007, plusieurs individus de *Cassida azurea*, identifiés par J. Fagot du Cercle des Entomologistes Liégeois, ont été observés sur *Silene vulgaris* var. *humilis*, seule plante hôte de l'espèce, avec parfois *Silene dioica*. Il s'agit là d'une observation intéressante puisque cette espèce connaît actuellement une aire de dispersion restreinte, limitée presque exclusivement aux pelouses calaminaires où *Silene vulgaris* var. *humilis* est abondant.

TABLEAU 4. — Liste partielle des espèces d'hyménoptères, d'hémiptères, d'hémiptères, d'odonates et de coléoptères connues sur le site.

Hyménoptères	Hémiptères (suite)	Odonates (g)
<i>Andrena cineraria</i>	<i>Himacerus apterus</i>	<i>Ischnura elegans</i>
<i>Andrena clarkella</i>	<i>Himacerus mirmicooides</i>	<i>Lestes viridis</i>
<i>Andrena flavipes</i>	<i>Kleidocerys resedae</i>	<i>Libellula depressa</i>
<i>Andrena fulva</i>	<i>Miris striatus</i>	<i>Onychogomphus forcipatus</i>
<i>Anthophora plumipes</i>	<i>Pentatoma rufipes</i>	<i>Orthetrum cancellatum</i>
<i>Colletes cunicularius</i>	<i>Phytocoris varipes</i>	<i>Platynemis pennipes</i>
<i>Nomada succinata/goodeniana</i> (a)	<i>Polomena prasina</i>	<i>Sympetrum striolatum</i>
<i>Nomada fucata</i> (b)	<i>Prostemma guttula</i>	
<i>Nomada lathburiana</i> (c)	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Coléoptères
<i>Nomada panzeri</i> (d)	<i>Stenodema calcarata</i>	<i>Agelastica alni</i>
<i>Osmia cornuta</i>	<i>Stenodema laevigata</i>	<i>Amphimallon solstitialis</i>
<i>Philanthus triangulum</i>	<i>Rhopalus parumpunctatus</i>	<i>Cantharis livida</i>
<i>Sphécodes albilabris</i> (e)		<i>Chrysomela viginiipunctata</i>
<i>Sphécodes monilicornis</i> (f)	Odonates (h)	<i>Cicindella campestris</i>
<i>Vespa crabro</i>	<i>Aeshna mixta</i>	<i>Crepidodera aurata</i>
	<i>Anax imperator</i>	<i>Cryptocephalus ocellatus</i>
Hémiptères	<i>Caleopteryx splendens</i>	<i>Dorcus parallelipodus</i>
<i>Aelia acuminata</i>	<i>Caleopteryx virgo</i>	<i>Malachius bipustulatus</i>
<i>Anihocoris nemorum</i>	<i>Coradulegaster boltoni</i>	<i>Nothophylus</i> sp.
<i>Cassida azurea</i> (i)	<i>Enallagma cyathigerum</i>	<i>Oedemera nobilis</i>
<i>Cercopis vulnerata</i>	<i>Erythronna lindeni</i>	<i>Phyllopertha horticola</i>
<i>Coryzus hyoscyami</i>	<i>Erythronna viridulum</i>	<i>Plagiodera versicolor</i>
<i>Euryderma oleracea</i>	<i>Gomphus pulchellus</i>	

(a) : Abeille coucou de *A. nigroaenea*, *A. tibialis*, *A. nitida*, *A.thoracica* et *A. cineraria*

(b) : Abeille coucou des espèces du groupe d'*Andrena flavipes*

(c) : Abeille coucou de *Andrena cineraria* et *A. vaga*

(d) : Abeille coucou des espèces du groupe d'*Andrena varians* et peut-être de *A. nitida*, *A. thoracica*

(e) : Abeille coucou de *Colletes cunicularius*

(f) : Abeille coucou de *Lasiglossum calceatum* et probablement *L. malachurum*

(i) : Casside inféodée à *Silene vulgaris*

(h) : Espèces observées sur les berges de l'Ourthe et du Canal de l'Ourthe jouxtant la réserve.

La proximité de l'Ourthe est déterminante pour la composition de la faune d'odonates. On relèvera en particulier les espèces caractéristiques des rivières comme *Calopteryx virgo* et *C. splendens*, *Gomphus pulchellus* et *Onychogomphus forcipatus*, ce dernier ayant été observé ponctuellement sur le site. Le nombre élevé de *Erythromma lindenii* sur les berges de l'Ourthe, jusqu'à 1000 exemplaires, est également remarquable.

La faune de vertébrés de l'Île aux Corsaires

Les vertébrés sont représentés essentiellement par des oiseaux sur le site. A vrai dire, aucune espèce rare ou patrimoniale ne fréquente la réserve. Cela s'explique par la taille restreinte du site et sa position en contexte urbain. Les oiseaux nicheurs sont représentés par plusieurs espèces anthropophiles, comme la mésange charbonnière (*Parus major*), l'accenteur mouchet (*Prunella modularis*), le pigeon ramier (*Columba palumbus*) ou encore le canard colvert (*Anas platyrhynchos*). Le site constitue néanmoins un lieu de fréquentation pour de nombreux oiseaux qui se reproduisent en périphérie, en particulier sur les berges du Canal de l'Ourthe. On citera par exemple le rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*), le geai des chênes (*Garrulus glandarius*) ou encore le martin pêcheur (*Alcedo atthis*).

Le site ne compte aucune espèce d'amphibiens ou de reptiles (GRAITSON, 2005b).

Enfin, pour les mammifères, seul le hérisson (*Erinaceus europaeus*) a été visuellement observé sur le site, avec un individu trouvé mort sur le plateau calaminaire en juillet 2007. Sinon, des traces régulières sont notées, comme des excréments de mustélidés et des galeries de petits rongeurs. Le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), commun sur les berges de l'Ourthe, pourrait fréquenter le site.

Gestion de la réserve

La stabilité relative de la pelouse calaminaire nécessite peu de gestion. Ainsi, l'objectif premier sur le site consiste à favoriser le redéploiement naturel de cette pelouse altérée par les perturbations humaines passées (motocross...). Afin d'évaluer la vitesse du processus, une dizaine de carrés phytosociologiques ont été installés. Régulièrement, un contrôle du *Buddleja davidii* est réalisé par débroussaillage, compte tenu de sa capacité à coloniser les sols calaminaires.

En terme de gestion récurrente, on citera le contrôle d'autres plantes invasives, en particulier de *Fallopia japonica*, présent en plusieurs stations sur le site. Cette espèce est, depuis l'été 2005, gérée par arrachage manuel. Entre fin avril et fin septembre, les jeunes pousses sont arrachées à la main à la fréquence moyenne d'une fois toutes les deux semaines. Les déchets sont stockés dans des sacs poubelles avant transfert vers un centre d'enfouissement technique. *Senecio inaequidens* est la seconde espèce invasive du site qui est activement contrôlée par arrachage.

En collaboration avec Umicore et Fluxys et avec l'accord de la DNF, une opération de restauration de pelouses calaminaires s'est déroulée durant l'hiver 2006-2007. Celle-ci a consisté en un dépôt de terres calaminaires issues de l'usine Umicore d'Angleur dans une ancienne zone boisée en *Robinia pseudoacacia* et *Buddleja davidii*. L'objectif poursuivi est d'augmenter la surface de la pelouse calaminaire sur le site, tout en recréant des milieux pionniers thermophiles propices aux insectes. La superficie de cette pelouse a en effet considérablement diminué à Angleur au cours de ces dernières années (GRAITSON, 2005a), pouvant ainsi conduire à des problèmes de viabilité à long terme de certaines populations d'organismes d'intérêt patrimonial inféodés aux pelouses calaminaires subsistantes. Ces terres calaminaires ont été préalablement analysées afin de déterminer les teneurs en métaux lourds. Le chantier s'est déroulé en trois étapes. La première a consisté à déboiser la zone ciblée ; ce travail de gestion réalisé par des bénévoles s'est déroulé en octobre 2006. La seconde intervention s'est déroulée en novembre 2006 ; il s'agissait du dépôt de scories calaminaires d'Umicore. Enfin, en février 2007, une couche de terres calaminaires superficielles issues d'un chantier proche a été déposée et étalée sur les terres d'Umicore. Cette couche, enrichie en humus et en graines, devrait permettre d'accélérer le processus de développement de la future pelouse calaminaire.

Accès et éducation du public

Cette réserve urbaine, bien que d'accès limité, se veut un outil en terme d'éducation à l'environnement. Ainsi, de nombreux aménagements légers (nichoirs pour oiseaux et refuges pour insectes) ont été installés sur le site le long du caillebotis, afin de sensibiliser le public à l'accueil de la nature dans les jardins.

Entre avril et octobre, de nombreuses balades guidées, généralement une à deux par mois, ont lieu sur le site. Des festivités diverses sont aussi

réalisées en fonction des opportunités. Ainsi en juin 2006, le Ravellissimo, organisé par l'asbl c-paje, a attiré plus de 300 personnes dans la réserve.

Une attention particulière est accordée aux collaborations avec les écoles, qui utilisent la réserve comme un outil dans le cadre des cours et des stages scolaires. Enfin, des opportunités nous ont permis d'accueillir un public handicapé sur le site (asbl Les Oliviers).

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à améliorer les connaissances naturalistes du site. Un remerciement plus spécifique à E. Graitson, J.-M. Michalowski, A. Derouaux, V. Louwette, J. Lambinon, L. Vassart, M. Dethier, P. Lahaye, N. Vereecken, D. Michez, D. Rose, J. Fagot, P. Wegnez, A. Vanderpoorten et R. de Schaetzen. Nous saluons aussi toutes les personnes qui ont consacré un peu ou beaucoup de leur temps pour assurer la protection légale, la gestion, l'accueil du public sur le site, avec une pensée plus particulière à Umicore, représenté par R. Brouckmans, et au comité de gestion de la réserve de Natagora sans qui la réserve ne serait pas ce qu'elle est.

Enfin, nous remercions les personnes qui ont contribué à la rédaction et la relecture de cet article : J. Lambinon, E. Graitson, P. Leprince, M. Dossin, J.-M. Michalowski, R. de Schaetzen et J. Huysecom.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUGNÉE J.-Y. & BRANQUART E., 2000. — Clef de terrain pour la reconnaissance des principales espèces de coccinelles de Wallonie (Chilocorinae, Coccinellinae, Epilachninae). Jeunes & Nature asbl, Wavre, 43 p.
- CALEMBERT L., PEL J., MONJOIE A., BURTON E. & LAMBRECHT L., 1974. — Les guides scientifiques du Sart Tilman, 1. Géologie. Université de Liège, [5+] 107 p.
- COUVREUR J.-M. & GODEAU J.-F., 2000. — Atlas des orthoptères de la Famenne (criquets, sauterelles et grillons). Publication du Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, 284 p.
- DECLER K., DEVRIESE H., HOFMANS K., LOCK K., BARENBRUG B. & MAES D., 2000. — Atlas et "liste rouge" provisoire des sauterelles, grillons et criquets de Belgique (Insecta, Orthoptera), Publication de Instituut voor Natuurbehoud – Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, 76 p.
- DERUME M. & HAUTECLAIR P., 2007. — Inventaires et comparaisons de la faune des coccinelles (*Coleoptera - Coccinellidae*) de terrils des bassins miniers wallons liégeois et hennuyer (Belgique), *Natura Mosana* **60** (2) : 33-56.

- DETHIER M., 2006. — A propos de l'Hétéroptère Nabidae *Prostemma guttula* (Fabricius, 1787). *Notes fauniques de Gembloux*, **59** : 220-222.
- DUVIGNEAUD J., 1976. — Le domaine universitaire du Sart Tilman et ses abords (province de Liège, Belgique). Notes floristiques. *Lejeunia*, n.s. **81**, 64 p.
- ERTZ D. & GRAITSON E., 2001. — Effectifs des populations, répartition et statut du petit nacré, *Issoria lathonia* L., sur les terrains calaminaires du bassin de la Vesdre (province de Liège, Belgique) (*Lepidoptera* : *Nymphalidae*). *Linneana Belgica*, **18** (2) : 87-92.
- GRAITSON, E., 2005a. — Inventaire et caractérisation des sites calaminaires en région wallonne. *Natura Mosana*, **58** : 83-124.
- GRAITSON E., 2005b. — L'herpétofaune des sites calaminaires wallons. *Les Naturalistes Belges*, **86** : 57-66.
- GRAITSON E., SAN MARTIN G. & GOFFART P., 2005. — Intérêt et particularités des haldes calaminaires wallonnes pour l'entomofaune : le cas des Lépidoptères Rhopalocères et des Orthoptères. *Notes fauniques de Gembloux*, **57** : 49-57.
- GT COCCINULA, 2006. — L'érosion de la biodiversité : les coccinelles. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006 sur l'Etat de l'Environnement wallon. Groupe de travail Coccinula : Jeunes et Nature asbl à Wavre et Jeugdbond voor Natuurstudie en Milieubescherming à Gent, 73 p.
- JORTAY A., 1984.- Etude écologique des effets sur le couvert végétal de l'industrie du zinc à Prayon (Trooz). Mémoire Licence Sci. Bot., ULg, 297 p.
- LAMBINON J., 1959. — Excursion du samedi 6 juin 1959 sur les terrains calaminaires d'Angleur. *Natura Mosana*, **12** : 34.
- LAMBINON J., 1964. — *Stereocaulon nanodes* Tuck. en Wallonie et en Rhénanie. *Lejeunia*, n.s., **27**, 8 p.
- LAMBINON J., 2005. — La cinquième édition de la «Nouvelle Flore» de la Belgique et des régions voisines : commentaires taxonomiques, nomenclatureaux et chorologiques. *Dumortiera*, **85-87** : 1-94.
- LAMBINON J. & AUQUIER P., 1964. — La flore et la végétation des terrains calaminaires de la Wallonie septentrionale et de la Rhénanie aixoise. Types chorologiques et groupes écologiques. *Natura Mosana*, **16** : 113-130.
- PAYS DES TERRILS, 2007 (a). — L'Ile aux Corsaires (Liège) - Bilan des relevés biologiques. Réalisé par Natagora et disponible auprès de Natagora et de la commune de St-Nicolas, 34 p.
- PAYS DES TERRILS, 2007 (b). — Le site de Plombières - Bilan des relevés biologiques. Réalisé par Natagora et disponible auprès de Natagora, de la commune de St-Nicolas et de l'ADL Lontzen-Plombières-Welkenreadt, 38 p.
- VASSART L., 2006. — Etude des orthoptères des quatre sites calaminaires liégeois. TFE de l'Institut provincial d'enseignement agronomique de La Reid, 65 p.



[>Sites](#) [>SGIB](#) [>Formulaire de recherche](#)

Inventaire des Sites de Grand Intérêt Biologique

 - 08/01/2009 - MRW/DGRNE/OFFH. Dernière mise à jour des données le 09/01/2009

1. Critères de recherche :

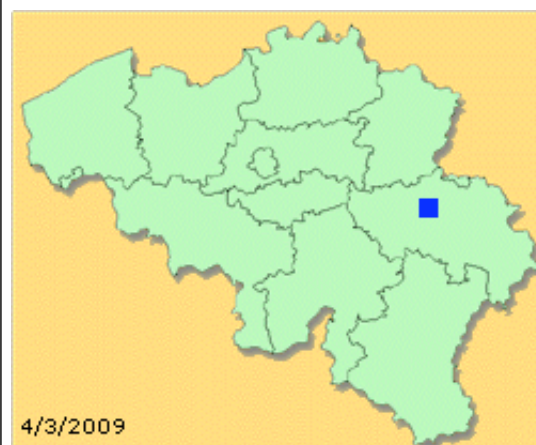
- Code du site : 1717

2. Fiche détaillée correspondant au SGIB :

Ile aux Corsaires (Liège)

Coordonnées géographiques :

- Liste des appellations :
 - Ile aux Corsaires (Liège)
 - Ancienne(s) commune(s), nouvelle(s) commune(s) et province(s)
 - Angleur - LIEGE (Liège)
 - Cantonnement : Liège
 - Planches IGN : 42/6
 - X Lambert : 237850 - Y Lambert : 145400
- NEW** Voir la [carte du site](#) (statique) ou sa localisation avec [Google map](#) !



Mentions dans d'autres inventaires de sites :

- CORINE : -1 - inconnu

- **ISIWAL** : 0 - N'est pas un site ISIWAL
- **ZHIB** : -1 - inconnu

Statuts de protection :

- **RESNAT** : [460](#) - Ile aux Corsaires (Liège) (R.N.O.B.)
- **ZHIB** : non disponible pour l'instant !
- **CSIS** : non disponible pour l'instant !
- **ZPS** : Non
- **Arrêté de classement** : A compléter
- **Statuts au plan de secteur** : Liège (A.R. du 26/11/1987) : zone industrielle.
- **Tutelles internationales** : Non

Brève description :

L'Ile aux Corsaires est située au sud de l'agglomération liégeoise, blottie entre l'Ourthe et le Canal de l'Ourthe. Elle est constituée d'un ancien terroir de scories métallifères qui fut exploité au cours des deux derniers siècles pour la construction de routes. Seule la pointe orientale est aujourd'hui classée comme réserve naturelle. On y rencontre une pelouse calaminaire dominée par la violette calaminaire (*Viola calaminaria*) associée à d'autres espèces typiques de ce type de milieu. Quoique relativement pauvre, la faune est toutefois caractérisée par plusieurs espèces intéressantes comme le petit nacré (*Issoria lathonia*), le criquet à ailes bleues (*Oedipoda caerulescens*), ou encore la casside azurée (*Cassida azurea*).

Liste des habitats :

Code	Nom français	Surface	Représentativité	Protection
E1.b	Pelouses sur sols métallifères - /WALEUNIS/	?	A	
E5.6	Végétations rudérales. - /WALEUNIS/	?	?	
G1.C3	Peuplements de robinier - /WALEUNIS/	?	?	
G5.6ba	Colonisation forestière feuillue spontanée de milieux ouverts non forestiers - /WALEUNIS/	?	?	

Liste disponible des espèces protégées, menacées et ou intéressantes :

Nom du taxon	Protection	Liste rouge	Statut	Année	Repr.	Source
Invertébrés / Insectes / Papillons diurnes						
Carcharodus alceae	Non	Non	1 ex.	2008	?	P. Hauteclair
Cyaniris semiargus	Non	Oui	Disparu ?	?	?	Demande d'agrément (2006)
Issoria lathonia	<u>Oui</u>	Oui	> 10 ex.	2005	B	Demande d'agrément (2006)
Invertébrés / Insectes / Libellules						
Gomphus vulgatissimus	<u>Oui</u>	Oui	?	2008	?	P. Hauteclair
Invertébrés / Insectes / Coléoptères / Coccinelles						
Coccinella quinquepunctata	Non	Non	?	2007	?	P. Wegnez
Coccinella undecimpunctata	Non	Non	?	2007	?	P. Hauteclair
Hippodamia variegata	Non	Non	?	2007	?	P. Hauteclair
Subcoccinella vigintiquatuorpunctata	Non	Non	?	2007	?	P. Hauteclair
Invertébrés / Insectes / Coléoptères						
Cassida azurea	Non	?	2 ex.	2007	?	P. Hauteclair (id. J. Fagot)
Dorcus parallelipedus	Non	Non	?	2005	?	P. Hauteclair
Invertébrés / Insectes / Criquets-sauterelles						
Gomphocerippus rufus	Non	Non	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
Myrmeleotettix maculatus	Non	Non	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
Oedipoda caerulea	<u>Oui</u>	Non	?	2005	?	Demande d'agrément

						(2006)
Omocestus rufipes	Non	Oui	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
Phaneroptera falcata	Non	Non	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
Invertébrés / Insectes / Hémiptères / Hétéroptères						
Prostemma guttula	Non	A vérifier	?	2006	?	Dethier (2006)
Invertébrés / Insectes / Hyménoptères						
Colletes cunicularius	<u>Oui</u>	Non	?	2007	?	P. Hauteclair, N. Vereecken
Sphecodes albilabris	Non	Non	?	2007	?	P. Hauteclair, N. Vereecken
Plantes						
Armeria maritima subsp. halleri	<u>Oui</u>	Non	?	2005	A	Demande d'agrément (2006)
Asparagus officinalis	Non	Non	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
Epipactis helleborine	<u>Oui</u>	Non	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
Festuca ovina subsp. guestfalica	<u>Oui</u>	Non	2 petites plages	2007	?	P. Hauteclair (id. J. Lambinon et R. Portal)
Silene vulgaris subsp. vulgaris var. humilis	Non	Non	?	2005	A	Demande d'agrément (2006)
Thlaspi caerulescens subsp. calaminare	Non	Non	?	2005	A	Demande d'agrément (2006)
Viola calaminaria	<u>Oui</u>	Non	?	2005	A	Demande d'agrément (2006)

Bryophytes

Scopelophila cataractae	Oui	Non	?	2005	?	Demande d'agrément (2006)
-----------------------------------------	---------------------	-----	---	------	---	---------------------------

Lichens

Stereocaulon nanodes	Oui	Non	?	2005	A	Demande d'agrément (2006)
--------------------------------------	---------------------	-----	---	------	---	---------------------------

Objectifs de conservation :

Protection d'une des rares pelouses calaminaires de la région liégeoise.

Dispositif de surveillance :

Cantonement DNF de Liège.

Accès au public et informations :

L'accès au public de la réserve naturelle sera limité dans le cadre de visites guidées, lors des chantiers de gestion ou toute autre activité organisée dans le site et avalisée par la commission de gestion. Les véhicules motorisés et vélos tout terrain ne seront pas admis dans la réserve, à l'exception des engins agricoles et autres destinés à la gestion du site (fauche, débroussaillage, ...). Les études scientifiques seront suscitées et menées après accord de la commission de gestion. Pour des motifs de sécurité publique, de protection d'espèces ou de travaux de gestion, la commission de gestion peut interdire temporairement certains accès. Des infrastructures d'accueil et des panneaux d'information sont installés en périphérie du site. Un caillebotis a été aménagé à l'intérieur de l'enclos.

Références ou résumé du plan de gestion éventuel :

A compléter

Menaces sur le site :

Le plan de gestion de la réserve (voir notamment ANONYME 2006 et 2007) a comme objectif principal la protection de la pelouse calaminaire existante, voire son extension, notamment par la pose de clôtures et de caillebotis. Il vise par le même la protection des espèces liées à ce biotope particulier et rare : les différentes plantes calaminaires représentées sur le site ainsi que le papillon *Issoria lathonia*, le criquet *Oedipoda caerulescens*.
Le plan de gestion prévoit également la limitation des espèces invasives par arrachage et coupes successives.
En automne 2005, une petite falaise a été dégagée au pied de laquelle se développait une friche rudérale diversifiée. Depuis novembre 2006, cette zone a été remodelée par des dépôts de terre

calaminaire provenant de l'usine d'Umicore, en vue de la reconstitution d'une nouvelle pelouse métallifère.

Espèces invasives ou susceptibles de l'être :

Ailanthus altissima, *Aster lanceolata* var. *tradescantii*, *Buddleja davidii*, *Conyza canadensis*, *Fallopia japonica*, *Galinsoga parviflora*, *Laburnum anagyroides*, *Lathyrus latifolius*, *Ligustrum ovalifolium*, *Mahonia aquifolium*, *Mentha piperita piperita*, *Ptelea trifoliata*, *Robinia pseudoacacia*, *Senecio inaequidens*, *Symphoricarpos albus*,

Milieu physique :

S'inscrivant en pleine zone urbaine, l'île aux Corsaires est comprise entre l'Ourthe (au nord) et le Canal de l'Ourthe (au sud), juste en aval du point de confluence avec la Vesdre. La partie occidentale de l'île est occupée notamment par un complexe commercial.

La réserve naturelle proprement dite est située à la pointe orientale de l'île. Elle repose sur des alluvions modernes surmontés de remblais. Depuis la surface, on rencontre la stratification suivante:

- les remblais, d'une épaisseur moyenne de 6-8 m, sont constitués de sables variés de rouge, brun foncé ou noir, des scories de fonderie, des cendrées, et des fragments rocheux divers ;
- les limons fluviatiles, d'une épaisseur de 0 à 2 m, sont plus ou moins sableux et présents en couche discontinue ;
- les sables et graviers fluviatiles, présents en couches de 4 à 8 m d'épaisseur; cette formation renferme la nappe alluviale de l'Ourthe, qui est alimentée surtout par les eaux de la rivière et qui est drainée par le bief en aval du barrage des Grosses Battes.
- le lit primaire, est constitué de roches de la formation du Namurien (Carbonifère supérieur) représentée par des schistes, grès, veinette de charbon et nodules calcaires. Il peut accueillir des nappes de fissures.

Le terrain mis en réserve occupe la base d'un ancien teruil calaminaire exploité au cours des deux derniers siècles pour la construction de routes. Il est aujourd'hui entièrement clôturé.

Milieu biologique :

La réserve naturelle de l'île aux Corsaires renferme quatre habitats principaux déterminés par la charge métallifère du substrat et par l'importance de la recolonisation forestière (voir ANONYME, 2006 et HAUTECLAIR, 2007):

1 - la pelouse calaminaire de l'ordre du *Violetalia calaminariae* (alliance du *Thlaspi calaminarii*). Ce groupement, en expansion maximale sur le plateau, est représenté par des métalphytes strictes comme *Viola calaminaria*, *Silene vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *humilis*, *Thlaspi caerulescens* subsp. *calaminare*, *Armeria maritima* var. *halleri*, accompagnées par le lichen *Stereocaulon nanodes* et la mousse *Scolelophyla cataractae*. Il comprend aussi diverses plantes dites pseudo-métallophytes, c'est-à-dire qui se développent aussi bien sur sols

métallifères que sur des substrats non contaminés: *Rumex acetosa*, *Agrostis capillaris*, *Festuca rubra* subsp. *commutata*, *Arrhenatherum elatius*, *Campanula rotundifolia*, ... On observe en outre des espèces "métallo-tolérantes" qui s'installent dans les zones les moins contaminées : *Clematis vitalba*, *Tussilago farfara*, *Mercurialis annua*, *Asparagus officinalis*, *Rubus* sp., *Betula pendula*, *Acer pseudoplatanus*, *Humulus lupulus*, *Fallopia japonica*, ...

2 - la friche rudérale de l'ordre du *Chenopodietea*. Cette végétation herbacée s'installe surtout en périphérie du site ou le substrat a perdu son caractère métallifère en raison de dépôts variés de terres et de la disparition des scories suite à leur exploitation. La flore est diversifiée mais comprend des espèces banales : *Chenopodium album*, *Artemisia vulgaris*, *Achillea millefolium*, *Daucus carota*, *Senecio vulgaris*, *Plantago lanceolata*, *Plantago major*, *Urtica dioica*, *Mercurialis annua*, *Trifolium pratense*, *Linaria vulgaris*, *Arrhenatherum elatius*, *Hypericum perforatum*, *Mentha piperata*, *Verbena officinalis*, *Medicago lupulina*, *Matricaria maritima* subsp. *inodora*, *Sonchus arvensis*, *Capsella bursa-pastoris*, *Saponaria officinalis*, *Reseda lutea*, *Symphytum officinale*, *Lathyrus latifolius*, *Leontodon autumnalis*, *Persicaria maculosa* (= *P. persicaria*), *Calystegia sepium*, *Poa annua*, *Polygonum aviculare*, *Chaenorrhinum minus*, etc. On y rencontre diverses adventices ou invasives comme *Conyza canadensis*, *Senecio inaequidens*, *Galinsoga ciliata*, *Malva pusilla*, ... Quelques espèces calaminaires (*Silene vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *humilis* et *Armeria maritima* var. *halleri* surtout) s'y retrouvent également, au niveau de poches métallifères. La recolonisation forestière est annoncée par les arbustes comme *Betula pendula*, *Salix caprea*, *Buddleja davidii*, etc.

3 - un boisement rudéral à robinier. Occupant la partie occidentale de l'Île aux Corsaires, ce bois est installé sur des substrats peu métallifères ; la strate arborée est dominée par *Robinia pseudoacacia*, une espèce naturalisée chez nous. On observe aussi plus ponctuellement *Acer pseudoplatanus*, *Aesculus hippocastanum*, *Castanea sativa*, *Corylus avellana*, *Fraxinus excelsior*, *Sambucus nigra*, *Betula pendula*, *Fagus sylvatica*, *Quercus robur*, *Ilex aquifolium*, *Taxus baccata* (planté). Dans le sous-bois, on note deux "lianes", *Clematis vitalba* et *Humulus lupulus*, ainsi que diverses herbacées dont *Urtica dioica*, *Chelidonium majus*, *Epipactis helleborine*, *Stachys sylvatica*, *Brachypodium sylvaticum*, *Ranunculus repens*, *Solanum dulcamara*, *Scrophularia nodosa*, *Carex pendula*, *Dryopteris filix-mas*, *Alliaria petiolata*, etc. Par endroits, certaines espèces invasives sont présentes et pourraient poser problème à l'avenir : il s'agit surtout de *Fallopia japonica*, *Buddleja davidii* et, dans une moindre mesure, *Mahonia aquifolium* et *Aster lanceolata* var. *tradescantii*. Comme dans la friche rudérale, les espèces calaminaires peuvent être ponctuellement représentées.

4 - un boisement pionnier calaminaire. S'étendant sur le plateau entre des fourrés à *Buddleja* et le bois à robinier, ce petit bois est constitué surtout par *Betula pendula* et *Robinia pseudoacacia*. Il renferme aussi *Tilia cordata*, *Quercus robur*, *Fagus sylvatica*, *Aesculus hippocastanum*, etc. Dans le sous-bois la strate herbacée est peu développée et on note la présence de nombreuses plages nues. La flore comprend à la fois des métalphytes mais surtout *Thlaspi caerulescens* subsp. *calaminare* (lequel semble mieux supporter l'ombrage que les autres espèces calaminaires), et des pseudo-métalphytes comme *Campanula rotundifolia*, *Arrhenatherum elatius*, *Rumex acetosa*, *Agrostis capillaris*, ainsi que *Epipactis helleborine*, *Asparagus officinalis*, *Clematis vitalba*, *Ligustrum vulgare*, etc.

Deux petites plages de *Festuca ovina* subsp. *guestfalica* ont été découvertes sur le site en 2007; il s'agit de la première mention de cette graminée dans la région d'Angleur (HAUTECLAIR, 2007).

La faune apparaît relativement pauvre, ce qui s'explique notamment par l'exiguïté du site. Parmi

l'entomofaune, plusieurs groupes ont été inventoriés à ce jour, plus particulièrement les Lépidoptères rhopalocères (16 spp.), les Orthoptères (12 spp.) et les Coléoptères Coccinellidae (13 spp.).

Parmi les Lépidoptères, l'espèce phare est assurément le petit nacré (*Issoria lathonia*), dont la chenille se nourrit essentiellement de la violette calaminaire. Une petite population (une dizaine d'individus est observée annuellement) est installée sur l'Ile aux Corsaires. Il s'agit d'un élément menacé en Région wallonne et ses principales populations se localisent actuellement sur les terrains calaminaires de l'est de la région. Une autre espèce peu commune, le demi-argus (*Cyaniris semiargus*) est également signalé sur le site mais aucune observation n'a eu lieu au cours des dernières années, ce qui laisse craindre sa disparition locale.

L'orthoptère le plus remarquable est l'oedipode à ailes bleues (*Oedipoda caerulea*). Ce criquet légalement protégé en Wallonie a une distribution assez localisée mais est souvent présent sur des biotopes anthropiques comme les terris, les aires de triage, etc. D'autres espèces intéressantes d'orthoptères méritent d'être mentionnées : *Myrmeleotettix maculatus*, *Phaneroptera falcata* (espèce en expansion), *Gomphocerippus rufus* (également en expansion relative), *Omocestus rufipes*.

Chez les coccinelles, il faut mentionner *Subcoccinella vigintiquatuorpunktata* qui se développe aux dépens de diverses Caryophyllacées, dont le silène calaminaire, ainsi que *Coccinella undecimpunctata*, espèce de plaine fréquente dans le nord et le centre du pays mais rare au sud de la Meuse (HAUTECLAIR, 2007).

Un Coléoptère très rare en Belgique, *Cassida azurea*, a été découvert en 2007 au pied du silène calaminaire. Très thermophile, cette espèce également liée à *Silene vulgaris* n'était connue que par quelques anciennes captures et de rares observations récentes dans le district mosan et en Lorraine.

Tout récemment également fut observée une punaise assez remarquable, répandue mais à distribution très localisée en Belgique. Il s'agit de *Prostemma guttula*, un prédateur terricole affectionnant les endroits chauds et secs bien éclairés où abondent ses proies habituelles, d'autres punaises !

La proximité de l'Outhe explique l'observation régulière d'odonates sur le site de l'Ile aux Corsaires, en particulier *Calopteryx splendens*, *Calopteryx virgo*, *Gomphus pulchellus*, *Onychogomphus forcipatus* et *Erythromma lindenii*.

Histoire du site :

Le site, d'origine anthropique, était initialement un terril de scories issu de l'activité métallurgique de l'usine des Mines et Fonderies de la Vieille Montagne, aujourd'hui UMICORE. Ce terril atteignant plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur fut exploité pendant les deux derniers siècles pour la construction de routes. En 1925, il présentait déjà la topographie actuelle, soit un vaste plateau à la base du terril aujourd'hui disparu. Depuis cette date, le plateau est à l'état d'abandon tandis que divers dépôts exogènes ont eu lieu, en périphérie du site.

En 2006, une convention de gestion entre UMICORE et les Réserves Naturelles RNOB a permis la création de la réserve naturelle de l'Ile aux Corsaires, visant à la préservation de la

flore calaminaire locale (HAUTECLAIR, 2007).

Répondant(s) ou auteur(s) des informations :

Réserves Naturelles RNOB, Rue du Wisconsin, 3, 5000 Namur (Tél. 081/22.36.32).

Liste bibliographique :

- **ANONYME, 2006.** Réserve naturelle de l'Ile aux Corsaires (Liège). *Réserves Naturelles RNOB, dossier de demande d'agrément*, 41 pp.
- **ANONYME, 2007.** Site de l'Ile aux Corsaires (Liège). Bilan des relevés biologiques. *Pays des Terrils, Natagora asbl et Commune de Saint-Nicolas*, 33 pp.
- **BREVERS, F., 2003.** Ecogéographie et conservation des populations de *Viola calaminaria* (DC.) en Région wallonne. *Mémoire de fin d'études, Laboratoire d'Ecologie, Facultés universitaires des Sciences agronomiques de Gembloux*, 107 pp.
- **BROUCKMANS, R., 2002.** Angleur : Ile aux Corsaires - Canal de l'Ourthe. *UMICORE, rapport non publié*, 2 pp.
- **DESTINAY, P., 2005.** Le Canal de l'Ourthe à Liège (Angleur). *Liège, rapport non publié*, 4 pp.
- **DETHIER, M., 2006.** A propos de l'Hétéroptère Nabidae *Prostemma guttula* (Fabricius, 1787). *Notes fauniques de Gembloux*, 59 : 220-.
- **DETHIER, M. et GALLANT, J.-B., 1998.** Hétéroptères remarquables pour la faune belge. *Natura Mosana*, 51 (4) : 75-86.
- **ERTZ, D., 1995.** *Issoria lathonia* L.: exigences écologiques en terrain calaminaire. *Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle*, 52/1 : 13-14.
- **ERTZ, D., 1998.** Le Petit Nacré (*Issoria lathonia*) sur les terrains calaminaires de l'est de la Belgique : données nouvelles sur l'écologie, l'éthologie et la chorologie de l'espèce. Réflexions sur la gestion des sites calaminaires et l'impact des lapins. *Natura Mosana*, 51 : 12-24.
- **ERTZ, D. et GRAITSON, E., 2001.** Effectifs des populations, répartition et statut du petit nacré, *Issoria lathonia* L., sur les terrains calaminaires du bassin de la Vesdre (province de Liège, Belgique) (Lepidoptera : Nymphalidae). *Linneana Belgica*, 18 (2) : 87-92.
- **ERTZ, D. et HERMANN, J.-F., 1999.** Les sites calaminaires de l'est de la Belgique, milieu de vie du papillon *Issoria lathonia*. *Les Cahiers des Réserves Naturelles*, 13 : 15-18.
- **GRAITSON, E., 2006.** Inventaire et caractérisation des sites calaminaires en Région wallonne. *Natura Mosana*, 58 (2005) : 83-124.
- **GRAITSON, E., MAIRESSE, A. et GOFFART, P., 2002.** La faune des Lépidoptères rhopalocères et des Orthoptères des pelouses sèches de la partie inférieure du bassin de la Vesdre (province de Liège, Belgique). *Natura Mosana*, 55 (2) : 25-40.
- **GRAITSON, E., SAN MARTIN, G. et GOFFART, P., 2005.** Intérêt et particularités des haldes calaminaires wallonnes pour l'entomofaune : le cas des Lépidoptères Rhopalocères et des Orthoptères. *Notes fauniques de Gembloux*, 57 : 49-57.
- **HAUTECLAIR, P., 2007.** L'Ile aux Corsaires, un intéressant site calaminaire aux portes de Liège (Belgique). Aperçu et mise à jour de sa biodiversité. *Natura Mosana*, 60 (3) : 65-84.
- **LAMBINON, J., 1959.** Excursion du samedi 6 juin 1959 sur les terrains calaminaires d'Angleur. *Natura Mosana*, 12 : 34.
- **LAMBINON, J., 1964.** *Stereocaulon nanodes* Tuck. en Wallonie et en Rhénanie. *Lejeunia, N.S.*, 27 : 1-8.
- **SITEREM, 2003.** Evaluation appropriée des incidences du projet "Réhabilitation du site UMICORE" Ile aux Corsaires. Conservation des Habitats définis dans la directive 92/43/CEE. *Liège*, 46 pp.

Un seul site correspond à vos critères de recherches.

RAPPEL : Catalogue en développement permanent, données partielles ! L'absence d'un site ne signifie pas que celui-ci soit sans intérêt !!!

Coordination de l'inventaire : E. Bisteau et J.Y. Bagnée (e-mail : offh@mrw.wallonie.be).

Source des informations : Description basée au départ sur le travail de Noirfalise & Saintenoy-Simon (1992) puis complétés et corrigés par les membres d'ONG naturalistes (RNOB, A&G, ...) , les biologistes du CRNFB et les contractants de conventions. Les données ont été encodées au départ par M. Dufrêne, puis par L. Wargé et J.Y Bagnée.

Mise en forme informatique: M. Dufrêne.

 [\[Index\]](#) [\[New\]](#) [\[Find\]](#) [\[SIBW\]](#) [\[Especes\]](#) [\[Habitats\]](#) [\[Sites\]](#) [\[Legislations\]](#) [\[Organisations\]](#) [\[Outils\]](#)
[\[retour au formulaire\]](#)



UNE STATION D'ÉPURATION, CA RESSEMBLE À QUOI ?

news

- [La réserve naturelle](#)
- [Le projet de Braine-Le-Château](#)
- [La station de Liège](#)
- [La station de Tubize](#)
- [La station de Corbeil \(FR\)](#)

Photos

- > [La station de Corbeil \(FR\)](#)
- > [Le projet de Braine-Le-Château](#)
- > [La station de Tubize](#)
- > [La station de Liège](#)
- > [La réserve naturelle](#)

Pétition

Lettre

Etude d'incidence

inscription

à la newsletter

recherche

Tout compte fait, se faire une idée concrète du projet de la Housta n'est pas chose aisée.

Pour nous aider, l'article suivant est assez intéressant. C'est l'exemple de la Station des Grosses Battes, à Liège. Les images et les chiffres sont frappants, étonnants, inquiétants...

La station d'épuration des Grosses Battes à Liège assure l'épuration des eaux usées provenant, en tout ou partie, des entités de Chênée, Grivegnée et Angleur (ville de Liège) et de Vaux-sous-Chèvremont et d'Embourg (commune de Chaudfontaine), pour une population équivalente de 59.041 habitants. Elle est située sur l'Ile aux Corsaires, entre l'Ourthe et le Canal de l'Ourthe, sur le territoire de la ville de Liège.

Les eaux usées parviennent à la station d'épuration des Grosses Battes grâce à un réseau de 4,2 Km de collecteurs et de 5 stations de pompage. La station de pompage de Chênée est assurément la plus importante d'entre-elles car elle apporte à la station d'épuration quelque 27.765 E.H., soit 47% de la charge totale à traiter.

Le projet de la station d'épuration, des collecteurs et des stations de pompage a été dressé par l'A.I.D.E., maître d'ouvrage délégué de la S.P.G.E. L'entreprise de construction de la station d'épuration a fait l'objet d'un appel d'offres général au niveau européen et a été attribuée à l'association momentanée Ondéo-Degrémont-Wust de Herstal pour un montant de 15.000.000 euros TVA comprise (y compris la décontamination des sols). Les travaux ont été entièrement financés, d'abord par la Région wallonne et, depuis 2000, par la S.P.G.E.



Vues aériennes de la station des Grosses Battes, à Liège.
Visiblement, du grand format.



Les chiffres qui suivent sont assez rébarbatifs, mais la seule dernière ligne vaut déjà son pesant d'information : sur une station de 59.000 eq/hab., le volume des boues résiduelles atteint 15 m³ par jour.

On imagine très bien la production de ces boues sur une station comme celle prévue dans notre village...

On est loin en tous cas "du petit container" par semaine annoncé lors de la réunion de consultation du 18 mars dernier !

Paramètres de dimensionnement

Les eaux à traiter

- charge nominale : 59.041 E.H.
- débit admis au traitement : 432 l/s (3 fois le débit moyen de temps sec)
- charge journalière maximale en DBO5 : 3.188 kg O₂/j
- charge journalière maximale en azote : 528 kg N/j
- charge journalière maximale en phosphore : 105 kg P/j

Les eaux traitées

- demande biologique en oxygène (D.B.O5) : < 25 mg O₂/l
- demande chimique en oxygène (D.C.O.) : < 125 mg O₂/l
- teneur en matières en suspension : < 35 mg/l
- teneur en matières sédimentables (2 heures) : < 0,5 ml/l
- teneur en huiles et matières grasses : < 3 mg/l
- teneur en détergents : < 3 mg/l
- azote total : < 15 mg/l
- phosphore total : < 2 mg/l

Les boues produites

- teneur en matières organiques > 50%
- siccité supérieure à 20% (avant post-traitement à la chaux)
- siccité supérieure à 30% (après post-traitement à la chaux)
- chaulage des boues : modulable de 0 à 500 gr CaO/kg MS
- **quantité journalière estimée : 3.000 kg MS/j (soit 15 m³ par jour)**

Ourthe : Liège - Durbuy (+/- 40 km)

[Retour au site](#)

La piste débute dans la Cité Ardente au pied d'un de ses nombreux ponts pour pénétrer la vallée de l'Ourthe dont la beauté est préservée. Il s'agira d'une bouffée d'air pur sur une piste plane la plupart du temps, qui épouse les courbes de la rivière Ourthe tout en permettant au promeneur de rejoindre assez rapidement l'une ou l'autre de ses localités touristiques. Du confluent avec la Meuse (pont de Fétille) jusqu'à son terme à Comblain-la-Tour (ancien haut lieu du jazz), ce RAVeL entraîne le promeneur au pied de massifs rocheux (les Rochers-du-Bout-du-Monde, la Roche-aux-Faucons) ou de curiosités géologiques (les Tartines), au coeur de cités touristiques et "balnéaires" (Tilff et Esneux) ou le long d'anciennes carrières (La Gombe et Poulseur). Tout au long de son parcours, ce RAVeL flirte avec les vestiges de l'ancien canal de l'Ourthe, ce projet entamé au début du XIXe siècle et qui devait relier la Meuse au Rhin, via l'Ourthe orientale, la Frayne, la Woltz, la Sûre et la Moselle.



[Visualiser la carte interactive](#)

[Visualiser la carte](#)

Témoins de l'activité humaine d'hier et d'aujourd'hui, vestiges de l'ancien canal de l'Ourthe, écluses, manifestations artistiques, curiosités architecturales, géologiques et naturelles raviront rêveurs et poètes.

Attention, cette section est interrompue à divers endroits. Pour assurer la liaison entre les tronçons finalisés, il y a lieu d'emprunter la route régionale qui longe l'Ourthe, la N633 entre Poulseur et Rivage et la N654 entre Comblain-la-Tour et Hamoir.

A vos godasses, bécans et patins pour la découverte d'une des plus belles vallées.

[Accès à la carte générale des itinéraires et sections](#)

[Retour à la liste des parcours](#)

Dernière mise à jour : 31/08/2007